

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00212 Numéro SIREN : 442 348 546 Nom ou dénomination : A.W. INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/006987

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/006987**
n°de gestion : **2002B00212**
n°SIREN : **442 348 546 RCS Vienne**

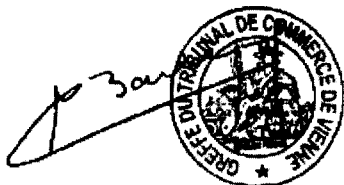
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 29/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.W. INVESTISSEMENT - Société à responsabilité limitée
24 place Miremont 38200 Vienne -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



693759

6987

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

EURL A.W INVESTISSEMENT

Comptes annuels

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL A.W INVESTISSEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise		24 place Miremont 38200 VIENNE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET*		4 4 2 3 4 8 5 4 6 0 0 0 1 5		Néant ☐	
				Exercice N clos le, 31/03/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	250 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	250 000	BK	250 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	125 470
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	94	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	125 565	CK	125 565
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	375 565	IA	375 565
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Membre de France Defi

Groupe ACOREGE

Expertise - Comptable

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL A.W INVESTISSEMENT		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	141 966		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	49 745		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)			DL	356 712	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 479		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 374		
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
	Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)			EC	18 853	
TOTAL (IV)			EC	18 853	
Ecart de conversion passif*			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	375 565	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 853		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL A.W INVESTISSEMENT					Néant ☐ *	
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF
		FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL
	Production stockée*					FM
	Production immobilisée*					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX
	Salaires et traitements*					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA
						GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL A.W INVESTISSEMENT		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	96	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	51 330	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 584	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	49 745	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
		Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	51 330	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A.W INVESTISSEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019, dont le total est de 375 566 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 49 746 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 Faits caractéristiques*Autres éléments significatifs***INTEGRATION FISCALE :**

Depuis le 01.04.2002, notre société est la société mère du groupe AW Investissement dans le cadre de l'intégration fiscale.

La société fille intégrée est :

- Le Domaine Immobilier Viennois, SIRET : 428 213 284 000 22

Chaque société comptabilise l'impôt qu'elle aurait dû acquitter comme en l'absence d'Intégration Fiscale.

L'Intégration Fiscale nous fait constater un bénéfice de groupe de 71 180,36 € après imputation du bénéfice de 341,95 €, soit une charge d'impôt société de 96 €.

La créance d'impôt société du groupe inscrite au bilan s'élève à 17 560 € suite à la déduction des acomptes versés et de l'imputation du CICE.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	250 000			250 000
Immobilisations financières	250 000			250 000
ACTIF IMMOBILISE	250 000			250 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %) EURL DOMAINE DE L IMMOBILIER VIENNOIS 38200 VI	38 000	172 791	100,00	53 981
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	250 000	250 000	106 286		50 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françai - Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 125 471 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	125 471	125 471	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	125 471	125 471	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat-produits à recevoir	294
Int. c/c associés à recevoir	1 331
Total	1 625

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 150 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	150	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	150	1 000,00

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 854 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 374	1 374		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 479	17 479		
Produits constatés d'avance				
Total	18 854	18 854		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	17 479			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 70 euros.

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

A.W. INVESTISSEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 24, Place Miremont
38200 VIENNE
442 348 546 RCS VIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 JUILLET 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 49 745,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	49 745,95 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	15 000,00 euros
Soit 100,00 euros par part	
Le solde	34 745,95 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 176 712,17 euros.	

L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 26 juillet 2019.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.



L'associée unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2016 : 15 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2017 : 15 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2018 : 15 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a final flourish.